

# Tout sur *illico* SOLIDAIRE

## > Une multitude d'avantages

- Vous profitez d'une réduction immédiate de 90% sur vos billets en 2<sup>nd</sup>e classe\*.
- Vous voyagez sur l'ensemble des parcours régionaux (TER et Cars Rhône-Alpes), quel que soit le motif de votre déplacement en semaine et le week-end.
- Vous pouvez acheter autant de billets que vous le souhaitez, sans aucune limitation.

\* Par rapport au tarif normal. Réduction valable pour un minimum à payer de 1,20 € par trajet. Vous n'avez droit à la réduction que lorsque vous êtes titulaire d'une carte en cours de validité et que vous l'avez avec vous pendant votre voyage. Réduction valable uniquement pour le titulaire de la carte.

## > *illico* SOLIDAIRE en pratique

- La carte est réservée aux personnes en recherche d'emploi ou en insertion (voir catégories ci-contre).
- Elle est nominative et entièrement gratuite.
- Elle est valable 1 an, puis renouvelable selon votre situation.
- En cas de perte ou de vol, vous pouvez obtenir un seul duplicata sur simple demande écrite en indiquant vos coordonnées.

## Rendez-vous gratuitement :

- à vos entretiens d'embauche,
- à vos entretiens préalables à une formation (uniquement pour les -26 ans).

Vous êtes titulaire d'une carte *illico* SOLIDAIRE en cours de validité, la Région Rhône-Alpes prend en charge votre déplacement TER et Cars Rhône-Alpes avec les **Bons de transport *illico* SOLIDAIRE**.

Comment procéder ?

1. Rendez-vous dans votre site Pôle emploi ou votre Mission Locale.
2. Munissez-vous de votre carte et de votre convocation à l'entretien.
3. On vous délivrera un bon de transport *illico* SOLIDAIRE à échanger au guichet SNCF contre un billet aller/retour gratuit.



## Votre Région vous transporte

**Pour les demandeurs d'emploi  
ou les personnes en insertion,  
le transport régional (trains et cars TER,  
Cars Rhône-Alpes) à prix réduits :**

# -90%

pour tous les voyages

# Gratuité

pour se rendre à un entretien d'embauche

[illicosolidaire@cba.fr](mailto:illicosolidaire@cba.fr)

ou

**N°Azur 0 810 2011 80**

PRIX D'UN APPEL LOCAL  
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



TER RHÔNE-ALPES



En partenariat avec les Départements de Rhône-Alpes.

Voyagez  
en Rhône-Alpes  
avec TER

*illico*  
SOLIDAIRE



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE **illico** SOLIDAIRE

À compléter et à renvoyer à :

**Carte **illico** SOLIDAIRE  
BP 20011  
59895 LILLE Cedex 09**

Sans oublier de joindre les documents à fournir correspondant à votre situation. (Toute autre pièce ne faisant pas partie de la liste des documents à fournir ne sera pas prise en compte).



Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone (fixe sinon portable) : .....

Adresse e-mail : .....

N° de votre dernière carte **illico** SOLIDAIRE : .....

**Oui, je souhaite bénéficier du tarif **illico** SOLIDAIRE au titre de :** (choisir une seule catégorie)

- Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC
- Demandeur d'emploi longue durée
- Jeune de moins de 26 ans demandeur d'emploi, inscrit en Mission Locale ou volontaire en engagement de service civique
- Titulaire d'un contrat aidé
- Bénéficiaire de l'AAH
- Bénéficiaire du RSA
- Demandeur d'asile

Pour chaque demande de carte (nouvelle demande ou renouvellement), fournir un dossier complet (formulaire, photo, pièce d'identité et justificatif de situation selon le tableau ci-après).

La demande de renouvellement est à effectuer dans le mois qui précède la fin de validité de votre carte.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

Carte **illico** SOLIDAIRE - BP 20011 - 59895 LILLE Cedex 09.

BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS À REMPLIR	DOCUMENTS À FOURNIR À CHAQUE DEMANDE	OÙ SE PROCURER LES DOCUMENTS ?
<b>POUR TOUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résider en Rhône-Alpes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 photo d'identité récente</li> <li>- 1 photocopie d'une pièce d'identité</li> <li>- Le formulaire de demande détachable complété</li> </ul>	
<b>SELON VOTRE SITUATION</b>			
<b>Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC ou non indemnisé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à Pôle emploi (catégorie 1, 2, 3 ou 4).</li> <li>• Recevoir de votre Pôle emploi, ou de tout autre organisme, des allocations pour perte d'emploi d'un montant inférieur au SMIC (35 h).</li> </ul>	<p>Selon votre situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Si vous êtes indemnisé(e) par Pôle emploi :</b> une attestation de paiement du mois en cours ou du mois précédent (le document « relevé de situation » n'est pas recevable).</li> <li>- <b>Si vous êtes indemnisé(e) par un autre organisme du secteur public :</b> une copie du dernier avis de paiement.</li> <li>- <b>Si vous n'êtes pas indemnisé(e) :</b> une notification de rejet.</li> </ul>	<p>Appeler au : <b>39 49</b> (0,11€/appel)</p> <p>Internet : <b>www.pole-emploi.fr</b></p>
<b>Demandeur d'emploi longue durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à Pôle emploi (catégorie 1, 2, 3 ou 4) depuis plus d'un an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attestation de loi de finance.</li> </ul>	
<b>Moins de 26 ans*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à Pôle emploi (catégorie 1, 2, 3 ou 4).</li> <li>• Être inscrit(e) en Mission Locale.</li> <li>• Ne pas être scolarisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un avis de situation.</li> <li>- Une attestation originale délivrée par la Mission Locale valable 1 mois à compter de sa date de délivrance.</li> </ul>	<b>Auprès de votre Mission Locale</b>
<small>*à la date de la demande de la carte, le cachet de la poste faisant foi</small>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire d'un contrat officiel d'engagement de service civique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une copie du contrat d'engagement de service civique dûment signé par les deux parties (contrat sur le modèle national obligatoire).</li> </ul>	
<b>Contrat aidé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire d'un contrat aidé officiel de la liste ci-dessous :</li> <li>• Contrat d'apprentissage (N° contrat Cerfa : 10103*05)</li> <li>• Contrat de professionnalisation (N° contrat Cerfa : 14703*01)</li> <li>• Contrat unique d'insertion - CIE (N° contrat Cerfa : 14818*01 - <b>secteur marchand</b>)</li> <li>• Contrat unique d'insertion - CAE (N° contrat Cerfa : 14818*01 - <b>secteur non marchand</b>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une copie du contrat officiel (avec N° Cerfa impératif) dont vous bénéficiez.</li> </ul>	<b>Auprès de votre employeur</b>
<b>Bénéficiaire du RSA (Sous condition de ressources)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être bénéficiaire du RSA.</li> <li>• Avoir des revenus mensuels inférieurs au seuil d'attribution, par exemple (selon la composition du foyer) : moins de 705 €* toutes ressources confondues pour une personne seule, moins de 1 479 €* toutes ressources confondues pour un couple avec deux enfants.</li> </ul> <p style="text-align: right;"><small>*seuil indicatif au 1<sup>er</sup> février 2014.</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attestation de paiement du mois en cours ou du mois précédent délivrée par la CAF ou la MSA (le document « notification de droit » n'est pas recevable).</li> </ul>	<b>Auprès de votre CAF</b> ou sur <b>www.caf.fr</b>
<b>Bénéficiaire de l'AAH</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être bénéficiaire de l'AAH.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attestation de paiement du mois en cours ou du mois précédent.</li> </ul>	
<b>Demandeur d'asile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être en cours de demande d'asile (&lt; 12 mois).</li> <li>• A savoir : pour la constitution du dossier, il n'est pas obligatoire de fournir une pièce d'identité.</li> </ul>	<p>Selon votre situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un récépissé de demande d'asile ou de réfugié inférieur ou égal à 3 mois.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une lettre d'enregistrement d'une demande d'asile inférieure ou égale à 12 mois.</li> </ul>	<b>Préfecture</b>
			<b>OFPPA</b>